FONDS MONETAIRE A



SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION

31/03/2016

MONÉTAIRE ■

Données clés

Valeur Liquidative (VL) : **18 859,0782 (EUR)** Date de VL et d'actif géré : **31/03/2016** Actif géré : **2 785,39 (millions EUR)**

Indice de référence

100% EONIA CAPITALISE (J) (BASE 360)

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion étudie les opportunités d'investissements parmi les instruments du marché monétaire et obligataire, afin d'offrir aux investisseurs une performance supérieure à l'Eonia Capitalisé diminué des frais de gestion réels. Un fonds monétaire court terme pour rémunérer la trésorerie au jour le jour.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



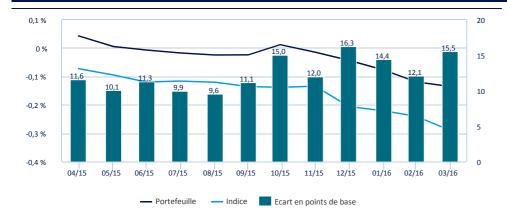
A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

garanti et pourra évoluer dans le temps.

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas

Performances



Weighted Average Maturity (1) et Weighted Average Life (2)

WAM	WAL
42	108
53	111
52	101
58	117
52	116
50	104
52	117
50	108
51	118
57	114
51	108
41	100
	42 53 52 58 52 50 52 50 51 57

- (1) Durée de vie moyenne pondérée (DVMP)
- (2) Maturité moyenne pondérée (MMP)

Performances glissantes *

Depuis le	Depuis le 30/12/2015	1 mo 29/02/		3 mois 30/12/2015	1 a		3 ans 27/03/2013	5 ar 31/03/		Depuis le 10/06/2002
Portefeuille	-0,11%	-0,14	1%	-0,11%	-0,03	3%	0,12%	0,34	%	1,67%
Indice	-0,25%	-0,29	9%	-0,25%	-0,16	5%	0%	0,19	%	-
Ecart	0,14%	0,15	%	0,14%	0,13	%	0,12%	0,14	%	-
erformances ca	lendaires *									
	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Portefeuille	0,02%	0,21%	0,20%	0,44%	1,07%	0,54%	0,99%	4,31%	4,05%	2,90%
Indice	-0,11%	0,10%	0,09%	0,24%	0,89%	0,44%	0,74%	4,00%	3,99%	2,91%

Indicateurs de risque

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	0,01%	0,02%	0,05%
Volatilité de l'indice	0,01%	0,02%	0,05%
Ratio de Sharpe	15,57	6,31	2,62

Indicateurs

	Portefeuille
Sensibilité	0,10
Notation	Α
Nombre de lignes	67
Nombre d'émetteurs	46

^{*} Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. Les performances sont annualisées sur une base de 360 jours sur une période < 1 an et 365 jours sur une période > 1 an (exprimées à l'arrondi supérieur). Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.



Commentaire de gestion

Politique monétaire :

La Banque Centrale Européenne (BCE) a baissé son taux d'intervention, le taux de refinancement, qui s'établit désormais à 0.00%. Le taux de facilité de dépôt et le taux marginal ont été ramenés respectivement à -0.40% et 0.25%.

Le programme de rachat des actifs (PSPP) sera élargi avec un volume mensuel de 80 milliards d'euros à partir du mois d'avril (contre 60 Mds d'auparavant). De surcroît, la BCE étend aux entreprises non financières son univers de titres éligibles au rachat mensuel.

Politique de gestion :

- Liquidité :
- La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.
- Risque de taux
- La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 42 jours en fin de période.
- Risque de crédit :

Les spreads court terme se sont maintenus sur les maturités de 3 mois à 1 an sur des niveaux respectifs d' EONIA + 5 à EONIA + 35 points de base.

Nous avons privilégié les investissements de courte durée notamment sur des émetteurs bancaires.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 6% de l'actif du fonds, dont près de 3% de titres (dits putables) assortis d'une possibilité de remboursement au gré du porteur tous les 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 21% du portefeuille.

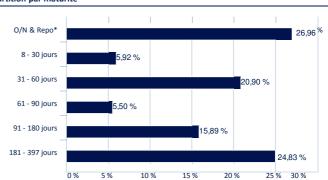
- Durée de vie moyenne et rating moyen : La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire court terme » a été maintenue à un niveau proche de 108 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille ressort à un bon niveau de A.

Composition du portefeuille

Principales lignes

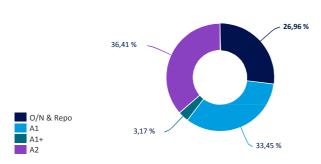
	Portefeuille	Maturité
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE- EDF SA	3,52%	15/07/2016
DEUTSCHE BANK AG	2,92%	16/05/2016
DEXIA CLF- STATE G TY	2,82%	16/02/2017
CREDIT DU NORD	2,12%	29/04/2016
CARREFOUR BANQUE LA	2,01%	19/05/2016
BANQUE POSTALE	1,97%	22/07/2016
SANTANDER CONSUMER FIN SA BNP	1,90%	31/07/2016
PARIBAS	1,76%	09/02/2017
CREDIT INDUSTR. ET COMMERCIAL	1,76%	08/03/2017
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	1,76%	31/05/2016

Répartition par maturité



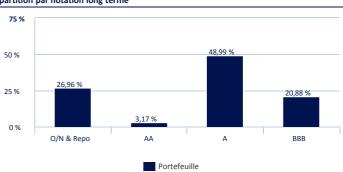
* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Répartition par notation court terme



Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

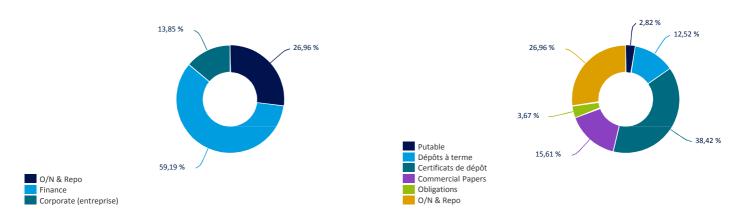
Répartition par notation long terme



Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

Répartition sectorielle

Répartition par type d'instruments



Répartition géographique / sectorielle / par maturité

	0-1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Total
Zone Euro	5 ,92 %	26 ,40%	14,13 %	18 ,03 %	64,48 %
Belgique	1,23 %	1,76 %	-	0,88 %	3 ,88 %
Finance	-	1,76%	-	0,88%	2,64%
Corporate	1,23%	=	=	-	1,23%
France	4,04%	19 ,01%	8 ,88 %	11,34%	43 ,26 %
Finance	3,53%	16,78%	5,36%	11,34%	37,00%
Corporate	0,51%	2,22%	3,52%	-	6,26%
Allemagne	-	4,75 %	0,35 %	0,70%	5 ,81%
Finance	-	3,87%	0,35%	-	4,22%
Corporate	-	0,88%	-	0,70%	1,59%
Italie	0,65 %	-	1,76 %	2 ,82 %	5 ,22 %
Finance	0,65%	-	1,76%	2,82%	5,22%
Espagne	•	0,88 %	3 ,14%	2 ,29 %	6 ,31%
Finance	-	-	2,26%	2,29%	4,55%
Corporate	-	0,88%	0,88%	-	1,76%
Reste du monde	-	•	1,76 %	6 ,80%	8 ,56 %
Suisse	-	-	-	3 ,08 %	3 ,08 %
Finance	-	-	-	3,08%	3,08%
Royaume – Uni	-	-	1,76 %	3 ,72 %	5 ,48 %
Finance	-	-	-	2,47%	2,47%
Corporate	-	-	1,76%	1,25%	3,01%
O/N & repo	26,96%	-	· -	· ·	26 ,96 %



Répartition par notation long terme / maturité

	AA	AA-	A+	Α	Α-	BBB+	BBB	BBB-	O/N & Repo	Total
0-4 mois	-	-	5,99%	12,52%	13,25%	4,24%	7,07%	-	26,96%	70,02%
4-12 mois	2,82%	0,35%	6,17%	8,78%	2,29%	5,82%	1,97%	1,76%	-	29,98%
Total	2,82%	0,35%	12,16%	21,30%	15,54%	10,07%	9,04%	1,76%	26,96%	100%

Caractéristiques principales

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Date de création de la classe	05/06/2002
Devise de référence de la classe	EUR
Classification de l'organisme de tutelle	Monétaire court terme
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Souscription minimum: 1ère / suivantes	100 part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 14:30
Frais d'entrée (maximum)	0%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,10% TTC
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	30
Frais de sortie (maximum)	0%
Frais courants	0,12% (prélevés) - 30/09/2015
Durée minimum d'investissement recommandée	1 Jour
Historique de l'indice de référence	01/12/2005: 100.00% EONIA CAPITALISE (J) (BASE 360)
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours connu
Date de valeur rachat	J
Date de valeur souscription	J

FONDS MONETAIRE A



Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces dernières. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investisse

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs on "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.